

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** >

**Date :** 03/12/2022 à 11:34

**Pour :** ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour faire part de mon avis favorable a l'extension du parc éolien des portes de champagne.

J'ai pu constaté que cet agrandissement ne peut être considéré comme du développement anarchique éolien puisqu'il est se situe dans un environnement approprié.

Je pense que l'agrandissement de ce parc coche toutes les cases pour l'avenir de la commune des essarts le vicomte ,

Il ne faut pas oublier que les études montrent que les français sont largement favorables aux énergies renouvelables , et que ce sont les récupérations politiques qui font croire le contraire.

Ce parc éolien est mesuré et raisonnable, il correspond à l'idée que je me fais de l'énergie verte.

Cordialement